

Ecole Publique
46 rue de la République
01990
St Trivier / Moignans

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 13 / 02 / 2024



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : CORDEIRO Julien			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : FRECON Fabien	X		
Maire : LANIER Marcel	X		
Conseiller municipal : STREMSDOERFER Claire		X	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
PONS Sophie	X		
MOLLIARD Laetitia	X		
REVERDY Sylvie	X		
BASSET Céline	X		
TROUILLET Valerie	X		
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N : Jacqueline Berry	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
CHALEAT Sébastien		X	
GIVRE laure	X		
LOONIS Julie		X	
DELATTRE Nadège	X		
LE MOING Gaëlle	X		
ORCIERE Christelle	X		
LE ROUX Aurianne		X	
JENNY Yann	X		
BERODIER Christelle	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM	X		
Représentant périscolaire :			
AESH		X	
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le / /

Le président, directeur de l'école
Nom : FRECON Fabien
Signature

Le secrétaire,
Nom :
Signature

Heure de début : 18h30

Ordre du jour :

- Suivi du dernier conseil d'école
- Effectifs et inscriptions
- Activités éducatives
- Evaluation d'école
- Travaux et aménagements
- Organisation du temps scolaire
- Questions divers

⇒ Points d'information :

- Porte du bas hall de Mme Trouillet à changer : M. le maire assure que cela sera mis au prochain budget.
- PPMS anti intrusion : le compte-rendu note des difficultés d'application du protocole dans les locaux de la maternelle. Cela est dû à la configuration du bâtiment et tout sera mis aux normes avec le nouveau bâtiment.
- Jardinières dans les cours : l'équipe pédagogique remercie la mairie. D'autres jardinières pourront être mises dans la cour élémentaire.
- Ecole maternelle, date de fin de travaux ? Les appels d'offre ont été reçus et sont en cours d'analyse pour un début des travaux rapide. La livraison est toujours prévue pour janvier 2025.
- L'école possède maintenant un répondeur téléphonique mais le téléphone ne passe toujours pas dans le bureau du directeur.
- Aide pour la classe de GS/CE1 : Les enseignants ont bien été reçus par l'équipe municipale mais à ce jour aucune décision n'a été prise. Les parents d'élève demandent à ce que cela soit mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

⇒ Points d'information :

Sujet 1 : la rentrée 2024.

Les inscriptions sont en cours. Pour le moment le directeur a déjà inscrit 7 enfants en PS sur les 24 de la liste fournie par la mairie et de nombreux rendez-vous sont en attente. Il y a aussi des élèves hors liste qui se sont présentés et des enfants d'autres niveaux.

Les effectifs devraient être stables voire augmenter un peu malgré un nombre de départ assez important (18 CM2 + 2 déménagements).

Le directeur rappelle que les élèves déjà inscrits à l'école n'ont pas besoin d'être réinscrits même pour le passage en CP.

Les futurs élèves de PS sont les enfants nés en 2021, il n'y a pas de TPS à l'école de St Trivier sur Moignans et donc aucune entrée d'enfants nés en 2020 n'est possible même au cours de l'année scolaire.

Pour inscrire son enfant, il faut prendre rendez-vous par mail ou par téléphone avec le directeur. Les informations ont été mises en ligne sur le site de l'école -

<https://sttriviersurmoignans.toutemonecole.fr/>

Sujet 2 : Activités éducatives.

- **Piscine** (parole aux enseignants) : les enseignants remercient les parents qui ont passé l'agrément pour aider à l'encadrement et à ceux qui accompagnent pour l'habillage et le déshabillage. On remarque que beaucoup de vêtements abandonnés sont récupérés par les accompagnateurs. Ils sont entreposés à l'école. Les créneaux attribués à l'école sont compliqués (retour à 16h40 le vendredi). Une demande va être faite pour que l'école puisse se rendre à la piscine de Villars les Dombes l'année prochaine afin d'avoir un choix plus important de créneaux d'utilisation.
- **Sortie des classes de CP et GS/CE1 au centre équestre Epona le 21/06 : les élèves auront la possibilité de faire des activités autour du poney.**
- **Des « ateliers philos » vont commencer le 29 mars pour les deux classes de Mmes Basset et Molliard (tous les CE1) pour une durée de 6 séances.**
- **Echange de service entre Mmes Basset et Trouillet.** Les élèves de CM2 ont ainsi des séances liées à l'éducation à la sexualité initiées par Mme Basset et les élèves de CP des activités d'art plastique encadrées par Mme Trouillet.
- **Voyage scolaire** : Madame Trouillet et Monsieur Frécon vont faire un voyage scolaire à La Bourboule avec comme thèmes principaux le volcanisme et les randonnées. Une réunion d'information pour les parents a eu lieu. Les CE1 de la classe de Mme Trouillet participeront quant-à eux à la sortie du 21/06 avec Mmes Molliard et Basset. Le Sou participe fortement au financement pour permettre cette activité ainsi que la coopérative scolaire. Les manifestations de ces deux associations sont présentées sur le site de l'école <https://sttriviersurmoignans.toutemonecole.fr/>.
- **Un spectacle musical** a été présenté par l'association « Cuivre en Dombes » à toutes les classes de l'école. Les musiciens ont adapté leur prestation au niveau des élèves.
- La classe de CE2-CM1 participe au Rallye-math de l'Ain.
- Les élèves de maternelle seront en sortie scolaire le 14 juin au Musée du Revermond sur le thème du « temps qui passe ». Ils visiteront une ancienne salle de classe et participeront à des activités sensorielles liées aux animaux et au jardinage.
- La Croix-Rouge est intervenue dans la classe de CM2 pour aborder les gestes qui sauvent.
- Les activités de cuisines se poursuivent, l'équipe pédagogique remercie fortement François, le cuisinier, pour l'aide qu'il apporte pour mener à bien ces actions.
- Les élèves de GS qui ne vont pas à la piscine vont participer à un projet cinéma avec Mme Reverdy.

Rappel du programme des manifestations du Sou des Ecoles

→ Carnaval : samedi 9 mars (l'après-midi)

→ Chasse aux œufs : dimanche 24 mars (matin)

Le programme complet a été mis sur le site de l'école.

Sujet 3 : Evaluation d'école

La visite de l'équipe d'évaluateurs sera le 11 mars. Il est prévu une rencontre avec les enseignants, les représentants de la mairie, des parents d'élèves volontaires, le personnel non enseignant et des élèves.

Une restitution sera faite à l'équipe pédagogique en avril, restitution qui sera présentée au dernier conseil d'école.

Sujet 4 : Travaux et aménagements

Un projet d'aménagement de la cours avec création d'un îlot de verdure (désartificialisation) est en discussion (avec possibilité d'avoir une subvention).

Sujet 5 soumis au vote : Organisation du temps scolaire

L'école de St Trivier est actuellement en dérogation pour une semaine à 4 jours. Cette dérogation a une durée de 3 ans et arrive à échéance cette année. Il faut donc revoter le rythme scolaire. Toutes les écoles du département sont concernées par cette campagne, y compris celles pour qui l'organisation du temps scolaire a été modifiée depuis 2021. Aussi, il est impératif que chaque école et mairie rende réponse, qu'il s'agisse d'une demande de reconduction ou de modification. En effet, à défaut de réponse, l'organisation du temps scolaire sera réputée s'inscrire dans le cadre du droit commun, soit 9 demi-journées.

La mairie a déjà pris un arrêté pour le maintien de la semaine à 4j avec les horaires suivants :

Lundi 8h30-11h30 13h30-16h30

Mardi 8h30-11h30 13h30-16h30

Jeudi 8h30-11h30 13h30-16h30

Vendredi 8h30-11h30 13h30-16h30

Le Conseil d'école vote à main levée sur la question : « Conserve-t-on la même organisation scolaire pour les 3 années prochaines ? »

Résultat du vote :

Enseignants : 6 oui / 0 non

Représentant de la mairie : 2 oui / 0 non

DDEN : 0 oui / 1 non

Parents élus : 6 oui / 0 non

On notera qu'il n'y aura pas de changement d'horaires pour la rentrée 2024.

Questions et informations divers :

Qui fait le ménage de l'ancienne bibliothèque ? La mairie répond qu'elle ne sait pas et qu'elle donnera une réponse rapidement.

A la suite de ce qui s'est passé à la cantine lors du repas de Noël, les parents élus demandent à ce que la cantine refasse signer le règlement chaque année aux parents. Le directeur transmettra la demande à la directrice du centre.

Le directeur rappelle que les informations liées à la vie de l'école sont données via le site de l'école. L'ENT a pour objectif de fournir à chaque utilisateur (enseignant, élève, parent, intervenant...) un point d'accès à l'ensemble des outils et des contenus. Son utilisation est simple et permet de se tenir au courant de ce qu'il se passe à l'école et dans la classe de son enfant. Il permet aussi de pouvoir communiquer rapidement avec l'école. Il est important de rappeler aux parents d'élèves la nécessité qu'ils s'inscrivent sur le blog de l'école et qu'ils consultent régulièrement le site internet de l'école.

Ce moyen de communication numérique est à privilégier car rapide et économique.

Le directeur rappelle le protocole lorsqu'il y a un différend entre élèves à l'école : ce sont les enseignants qui gèrent les conflits à l'école, en aucun cas les élèves ne doivent apostropher les parents aux abords de l'école, les parents n'ont pas à apostropher les élèves et les parents n'ont pas à gérer ces conflits d'enfants en dehors de l'école. Les enseignants ne donnent pas les numéros de téléphone des parents pour « régler les problèmes sous le porche ».

Question d'un parent : comment se passent les inscriptions pour la 6^{ème} ? Le directeur explique les modalités. Celles-ci seront explicitées aux parents concernés au fur et à mesure des modalités. Le calendrier d'inscription débute le 8 mars.

Demande du directeur concernant un moyen pour les parents de joindre les parents élus : il existe une adresse mail qui n'est plus utilisée mais qui peut de nouveau être mise en service : parentdequestsm@gmail.com.